

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[La correspondance croisée entre François Guizot et Dorothée de Lieven : 1836-1856](#)[Collection](#)[1837-1839 : Vacances gouvernementales](#)[Collection](#)[1839 : De la Chambre à l'Ambassade](#)[Collection](#)[1839 \(1er juin - 5 octobre \)](#) **Item**[225. Val-Richer, Lundi 22 juillet 1839, François Guizot à Dorothée de Lieven](#)

225. Val-Richer, Lundi 22 juillet 1839, François Guizot à Dorothée de Lieven

Auteurs : Guizot, François (1787-1874)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Les mots clés

[Politique](#), [Politique \(France\)](#), [Vie domestique \(Dorothée\)](#)

Relations entre les lettres

Collection 1839 (1er juin - 5 octobre)



[225. Baden, Vendredi 26 juillet 1839, Dorothée de Lieven à François Guizot](#)
est une réponse à ce document

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Présentation

Date1839-07-22

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

PublicationLettres de François Guizot et de la princesse de Lieven (1836-1846),
préface de Jean Schlumberger, Paris, Mercure de France, 1963-1964, vol. 1,
n°243/256-257

Information générales

LangueFrançais

Cote608, AN : 163 MI 42 AP Papiers Guizot Bobine Opérateur 3

Nature du document Lettre autographe

Support copie numérisée de microfilm

Localisation du document Archives Nationales (Paris)

Transcription

225. Du Val Richer Lundi soir 22 Juillet 1839 7 heures et demie

Je laisse mon monde dans le jardin et je rentre, quoiqu'il fasse très beau. Le serein m'est décidément insupportable. J'ai éternué toute la nuit dernière.

Votre frère a été bien content quand il a vu que vous étiez riche comme il dit, et qu'il ne serait pas absolument obligé de braver pour vous l'humeur du maître. On fusille un pauvre diable qui a peur de l'ennemi, et lui tourne le dos. Il y a des peurs moins fondées qui ne coûtent pas si cher.

Je lisais tout à l'heure des lettres d'un spirituel républicain, M. Jefferson, qui range précisément, au nombre des immenses supériorités de la condition républicaine, celle-ci qu'un homme n'ait jamais peur d'un autre homme. Il se vante un peu ! Pourtant je comprends que la vue des embarras et des pusillanimités de cour donne aux républicains cet orgueil là. Vous voulez savoir mon avis sur la commutation de Barbés. Je trouve le fait bon en général et pour l'avenir du pays, pitoyable dans le moment et pour les personnes.

Vous savez ou vous ne savez pas que, sous la Restauration du milieu des conspirations et des condamnations, j'ai écrit contre l'emploi de la peine de mort en matière politique. Ce petit volume fort modéré et où il y a de belles pages, fit assez de bruit dans le temps et est resté populaire. Lorsque MM. de Lamartine, de Tracy, Arago, Dupont de l'Eure, George de Lafayette & sont allés faire une démarche, auprès du Garde des sceaux pour l'engager à empêcher l'exécution de Barbés, ils m'ont envoyé M. Dupont de l'Eure pour m'inviter à me joindre à eux. Je m'y suis refusé comme de raison, et j'ai prié M. Dupont de l'Eure de relire ce que j'avais écrit en 1821 : " Je viens de le relire moi-même, lui ai-je dit, et loin d'en rien désavouer, j'ai quelque fierté d'avoir écrit cela, il y a 18 ans, car je le pense encore aujourd'hui." Encore aujourd'hui, je désire l'abolition de la peine de mort dans les délits purement politiques. Je la voulais en 1835 quand j'ai fait poser en principe dans les lois de septembre, que les crimes politiques pourraient être punis de la détention dans un lieu de déportation, loin du territoire continental du Royaume. C'était là évidemment la peine qui devait remplacer, et par conséquent abolir la peine de mort. Le côté gauche n'en a pas voulu. Il a fait échouer cette loi là, savez-vous pourquoi ? Parce que ces messieurs, qui ne veulent pas de la peine de mort contre les crimes politiques ne veulent pas non plus d'aucune autre répression vraie, efficace. Point de répression, au fond voilà, leur désir. Et le gouvernement se trouve ainsi placé entre la peine de mort et point de répression. Que voulez-vous qu'il fasse ? Pour moi, je désire l'abolition de la peine de mort pour ce genre de délits ; mais je veux à la place une peine réelle, efficace, qui intimide et réprime vraiment. Instituons-la ; je serai des vôtres. " M. Dupont de l'Eure, qui est au fond un homme honnête et sincère n'a su que me répondre, et nous nous sommes séparés bons amis. En voilà bien long ; mais vous voyez où j'en suis. Au fait, et je m'en félicite sans m'en vanter ceci est un pas immense vers l'abolition de la peine de mort en matière politique. Je ne sais comment on trouverait désormais pour l'appliquer, quelqu'un qui en eût fait plus que Barbés. Et quand on ne pourra plus l'appliquer, il faudra bien qu'on en vienne à instituer, une peine moins irréparable et pourtant efficace, car la société, à coup sûr ne consentira pas à rester sans défense contre les faiseurs de conspirations et d'insurrections, fanatiques, ou bandits. Mais en attendant, elle est réellement sans défense ; et les honnêtes gens

s'en inquiètent ; et ils accusent de lâcheté le pouvoir qui les laisse sans défense ; et ils disent que c'est dans le seul intérêt de sa sûreté personnelle qu'il abandonne l'intérêt et la sûreté publique. Et de tout cela résulte un affaiblissement, un abaissement dont je ne m'alarme guère parce que j'ai confiance dans l'avenir, mais qui ont grand besoin que l'avenir arrive.

Mardi, 9 heures

Voilà l'armée Turque battue et dispersée. Si j'étais à Paris vous l'apprendriez par moi ; mais les journaux de ce matin vous en auront donné la nouvelle avant que j'arrive. Vous avez raison. Nous sommes plus loin, donc plus séparés. Je vous répète ce que je vous ai dit. Point de joie complète sans vous ; point avec vous. Je ne vous en aime pas moins. Adieu. Adieu. Les bains froids me préoccupent. G.

Citer cette page

Guizot, François (1787-1874), 225. Val-Richer, Lundi 22 juillet 1839, François Guizot à Dorothée de Lieven, 1839-07-22.

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 24/04/2024 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/1764>

Informations éditoriales

Date précise de la lettre Lundi 22 juillet 1839

Heuresoir 7 heures et demie

Destinataire Benckendorf, Dorothée de (1785?-1857)

Lieu de destination Baden

Droits Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédaction Val-Richer (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 24/03/2020 Dernière modification le 18/01/2024